

RAPPORT À L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE LA FRUQ DU 31 OCTOBRE 2008
CONCERNANT LES RÉGIMES DE RETRAITE

RÉGIME DE RETRAITE DE L'UNIVERSITÉ DU QUÉBEC

Les rendements de l'an dernier ont permis encore une fois de pleinement indexer les rentes jusqu'en 2009.

La présente crise financière a une influence sur les rendements de la caisse. Alors que le rendement attendu était de 6,32%, le rendement sur la valeur ajustée n'est que de 2,8%. Si on ne tient pas compte de la valeur ajustée, le rendement serait de -11% sur une base annuelle au 30 septembre. Ceci a une influence directe sur le ratio de solvabilité (fermeture du régime simulé) qui passe de 95,2% à 86% (89% si IPC-3) et sur le ratio de capitalisation (valeur des actifs par rapport au passif) qui passe de 105% à 92,1% (98% si IPC-3).

La réserve pour indexation est passée de 33,5M\$ au 31 décembre à 9,0M\$ au 30 septembre.

Il faut cependant voir les régimes de retraite à long terme et constater que les rendements du RRUQ se situent dans le 2^e Quartile au 30 juin et au 1^{er} Quartile si on considère une période de 4 à 5 ans.

RÉGIMES GOUVERNEMENTAUX

La principale question qui touche ces régimes est le rétablissement de la pleine indexation. Les discussions se poursuivent avec le gouvernement mais il ne semble pas y avoir de solution à court terme.

CIRRAC

Le comité de négo du CIRRAC essaie toujours de revenir sur la représentation de la TÉLUQ au Comité de retraite.

Il existe toujours un litige concernant le pouvoir de l'Assemblée des gouverneurs en regard du Régime de retraite. Pour le CIRRAC ce devrait être la Table de négociation qui devrait avoir le dernier mot en ce qui concerne le Régime de retraite (pour décider de l'indexation par exemple) et non l'Assemblée des gouverneurs, qui n'est pas un employeur.

Ce sont des dossiers à suivre pour la prochaine année.

Marcel Belleau
14 octobre 2008